****



**Union départementale CFDT de la Sarthe**

**Union territoriale des retraités CFDT de la Sarthe**

**4 rue d'Arcole**

**72000 LE MANS à Monsieur Jean-Claude Boulard**

 **Président de Le Mans Métropole**

 **Mairie du Mans**

 **Place Saint Pierre**

 **72000 LE MANS**

Le Mans, le 28 juin 2016

Monsieur le Président,

 Nous avons l'honneur de vous demander la création d'une nouvelle ligne de bus desservant le secteur des zones franches du quartier de Monthéard mais aussi celui de Paixhans.

 Vous avez-vous même constaté, lors de votre visite dans ces secteurs, les difficultés exprimées par les riverains, pour stationner. Celles-ci sont  dues d'une part à l'insuffisance de places de stationnement et d'autre part à l'absence de transports collectifs. L'insuffisance des places par rapport aux besoins de la population est particulièrement criante dans les rues Molière et Edgar Brandt. Elle incite les automobilistes à se garer dans les rues les plus proches. Une situation identique existe pour le personnel et les usagers du pôle administratif le long des voies qui le longent.

 Lors d'un échange à ce sujet que nous avons eu avec M. Jean-François Soulard, vice-président en charge des transports, nous avons souligné l'absence de desserte bus de cette zone et évoqué une précédente tentative de desserte rapidement abandonnée faute de passagers en nombre suffisant. La situation a évolué avec l'aménagement du pôle administratif et la forte attractivité de certaines entreprises et établissements de la zone franche.

 Le projet de ligne que nous proposons est sous la forme d'une boucle transitant par l'avenue Jean Jaurès, rue Cavaignac, Bd Paixhans, rue de l'Arsenal avec jonction à créer avec l' allée Jean Lurçat, rue Monthéard, av Bollée, rues Fénelon, Molière, Normandie-Niémen, bd Churchill et retour à Jean Jaurès.

 Cette boucle desservirait le pôle des services de l'État récemment aménagé mais aussi certains services du département, le collège Maupertuis, la maison de retraite Monthéard, le centre de tri postal, la Sécurité Sociale et les entreprises et activités de la zone franche,les établissements comme l'ORPEA, les maisons de retraites de l'avenue Jean Jaurès ainsi que le futur pôle santé .

 La démolition des bâtiments de l'État et de l'ERGM le long de la rue de l'Arsenal, sa jonction avec l'allée Jean Lurçat devraient conduire à la mise en place de voie de circulation douce et permettre l'aménagement, par exemple, d'une piste cyclable. Elle réduirait les distances pour les piétons se rendant entre ces différents pôles. Une ouverture du site des anciennes archives départementales sur ce nouvel axe pourrait peut-être envisagée. Ces dessertes de ces nouveaux pôles desservis par la ligne , leur attractivité nous font croire à la viabilité économique de notre demande.

 Comme nous l'avons dit lors de notre rencontre avec M Soulard, nous sommes conscients que l'ouvrage SNCF d'une hauteur de 3,10m réduira le nombre de types de bus pouvant l’emprunter. Cette contrainte apparente n'en est finalement peut-être pas une, elle permettra à la SETRAM ou autre futur délégataire d'utiliser des bus de dimensions et de capacité plus réduites et mieux adaptées au besoin de la ligne.

 Quelques autres sujets ont été évoqués lors de cette réunion. Notamment que soit examinée la faisabilité d'un aménagement en site propre pour les bus le long de l'avenue Bollée entre les carrefours qu'elle forme entre les rues de la Mariette et la rocade.

 La desserte de l'hôpital par le TER et sa liaison avec le tram a été évoquée .C'est un projet ancien de compétence de la Région auquel notre organisation est très attachée. Elle concerne les habitants du pays du Mans et de la Sarthe qui trouveront avec sa réalisation des possibilités de déplacements améliorées.

 Comme vous pouvez le voir les demandes que nous vous formulons en matière de déplacement et de transport sont diverses, elles s'inscrivent pleinement nous semble-t-il dans la démarche de la COP 21, du SCOT du Mans mais aussi celle intergénérationnelle de Ville Amie Des Ainés que votre collectivité entend conduire et que nous soutenons comme nous avons déjà eu l'occasion de vous le dire par ailleurs.

 Espérant que nos différentes demandes auront retenu votre attention et que vous pourrez les mettre en œuvre, nous vous prions d'agréer Monsieur le Président l'expression de nos sentiments distingués.

 La Secrétaire Générale de l'Union départementale CFDT de la Sarthe,

 **Céline Fortier**

Le Secrétaire Général de l'Union territoriale des retraités CFDT de la Sarthe,

 **Jean Marie Lamoureux**